



## Concours Créa' Territoires 2013 en Vals de Gartempe et Creuse

Ils créent, reprennent une entreprise, ils développent une activité... Chaque année, des centaines de porteurs de projets contribuent à la richesse économique des territoires. Des réussites encouragées par les collectivités de la Vienne.



Initié dans la Vienne par le Centre d'Entreprises et d'Innovation, structure départementale valorisant l'initiative économique et accompagnant les créateurs d'activité, le concours Créa' Vienne récompense chaque année depuis cinq ans des entrepreneurs qui lancent et réussissent, localement, des projets d'installation commerciale et artisanale. A l'origine, uniquement organisé pour l'ensemble du territoire départemental, Créa' Vienne est, depuis cette année, décliné sur les pays de la Vienne. Le Pays des Vals de Gartempe et Creuse a d'ailleurs été le premier à

se positionner favorablement pour co-organiser avec le CEI ce concours sur son territoire et solliciter les candidatures des entreprises locales dans trois catégories :

- Projet, pour une entreprise dont la création est prévue à moins de six mois (avant le 30 septembre 2013)
- Création, pour une entreprise créée depuis moins de deux ans (après le 1er avril 2011)
- Croissance, pour une entreprise créée depuis au moins deux ans et moins de cinq ans (entre le 1er avril 2008 et le 31 mars 2011), et qui propose un projet de développement

dans le cadre de leur activité

- Une quatrième récompense, Coup de cœur a été proposée à l'initiative du Pays des Vals de Gartempe et Creuse. Six entreprises se sont portées candidates cette année. Leur dossier a été étudié ce printemps par un jury collégial d'élus du territoire : Daniel Tremblais, Président de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, Pascale Moreau, Vice-présidente en charge de la commission économie, des élus des communes du Pays, et des représentants des chambres consulaires et de la Fédération des

Acteurs Économiques de La Roche-Posay.

La cérémonie de remise de trophées 2013 Créa' Territoires a réuni mercredi 26 juin une quarantaine d'invités à la salle de spectacle du Casino de La Roche-Posay.

Les récompenses ont été remises par Pascale Moreau, Vice-présidente de la Communauté de communes et maire de La Roche-Posay, Daniel Tremblais, Président de la Communauté de communes et Jean-Luc Couillaud, Président du Centre d'Entreprises et d'Innovation.

Coup de projecteur sur les 4 lauréats.



**Christine  
SUCHER,**

Coiffure & Style, zone commerciale des Chaumettes, La Roche-Posay  
05 49 90 58 12  
christine.sucher@orange.fr

Christine Sucher propose, dans le salon de coiffure qu'elle a repris en avril dernier dans le centre commercial de Super U, des soins capillaires naturels. Spécialiste de la coloration d'oxydation sans ammoniac et de coloration 100% végétale. Christine, qui aime être « aux petits soins » de sa clientèle, a développé des prestations axées sur le bien-être conseils visagiste et couleur, fauteuils massants... C'est au moment où elle sollicite une Bourse Régionale Désir d'Entreprendre auprès de la collectivité locale, qu'il lui est suggéré de participer au concours Créa' Territoires. « J'avais déjà reçu un excellent accueil au moment de présenter mon projet, ce qui a facilité mon installation. Cette récompense me donne plus encore l'envie de réussir ici, à La Roche-Posay. Les débuts sont encourageants, je suis satisfaite et, déjà, une jeune collaboratrice vient me seconder le vendredi et le samedi. »



**Benoît  
FILLETEAU,**

Square Village, 31, avenue de la Gare, La Roche-Posay  
06 63 00 43 34  
benoitfilleteau@orange.fr

Benoît Filleteau a créé un concept-store autour de l'art de vivre régional : la vente, ou plutôt la mise en scène de produits alimentaires, d'articles de décoration, de petit mobilier, de livres... bientôt proposés aux Rochelais auront pour cadre l'ancien cinéma de la ville, en réaménagement jusqu'à l'ouverture du magasin prévue au printemps 2014. « L'idée est de faire travailler, coopérer le tissu économique local autour de ce projet, placé dans une démarche éco-responsable. Nous voulons proposer des produits utiles, locaux, de qualité, mais aussi accessibles à tous, facilement. Dès septembre, nous allons mettre en place des distributeurs automatiques de produits de terroir et de « dépannage », de l'alimentaire aux DVD, avec possibilité de passer commande à distance. Nous espérons que notre concept, encore neuf dans la Vienne, séduira une clientèle nombreuse, les Rochelais comme les curistes. La récompense Créa' Territoires donne une certaine légitimité à notre projet. »



**Florent  
HOUDAYER,**

Charpente Isobois, Chemin des Briandises, Lésigny-sur-Creuse  
06 86 20 22 49  
houdayer.florent@orange.fr  
www.charpente-isoibois.com

Charpentier et créateur de son entreprise en mars 2010, Florent Houdayer construit des maisons à structure ou ossature bois, propose la restauration de charpente et colombages, bâtit des extensions bois, des préaux, des appentis, terrasses... Charpente-Isoibois est aussi spécialiste de l'isolation naturelle — bois, paille, chanvre ou encore ouate de cellulose. Des prestations de qualité, uniques à l'échelon local, et de très bons retours clients ont permis au jeune entrepreneur de faire progresser rapidement son activité. Un bon bilan aujourd'hui reconnu par la collectivité, qui avait directement proposé à Florent de poser candidature au concours Créa' Territoires : « Cette récompense prouve que des jeunes, motivés, savent s'investir et réussir. Être mis en avant par la collectivité est un moyen de plus pour se faire connaître sur tout le territoire intercommunal. »



**Matthieu  
FERT,**

Les Copeaux dorés, lieu dit Chantegros, Vicq-sur-Gartempe  
06 45 56 92 20  
05 49 86 18 53  
lescrapeauxdorés@aol.com

Matthieu Fert, menuisier ébéniste, travaille à son compte depuis plus de deux ans : il a installé son activité dans la grange qu'il a lui-même restaurée. Passionné par son métier, le jeune artisan crée du mobilier sur mesure, restaure des meubles anciens, conçoit des éléments de décoration, fabrique des portes et fenêtres de façon traditionnelle, des menuiseries en bois massif... Les matériaux nobles sont au cœur de toutes ses créations sur mesure. « Qu'on aide et qu'on encourage les jeunes à s'installer, développer leur propre activité est très positif. Les récompenses Créa' Territoires sont un tremplin, qui permettent aussi de se faire connaître. Je prépare aujourd'hui une ligne de meubles contemporains : en étant reconnu par les acteurs économiques locaux et régionaux, il me sera plus facile d'entrer en contact avec des architectes, des designers. »